

CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

S40.G10.05.011.001 : Code profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE)

Doit-on utiliser l'ancienne nomenclature des emplois de 1982 pour la norme DADS-CRC ou utiliser la nouvelle nomenclature des emplois 2003 (3 chiffres et une lettre) ?

Il doit être utilisé un code emploi de la nomenclature PCS-ESE de l'INSEE 2003, ce code alphanumérique se compose de 3 chiffres et d'une lettre. Cette nomenclature peut-être obtenue sur le site <http://www.insee.fr/>